

Cahier de L'ATHLÈTE



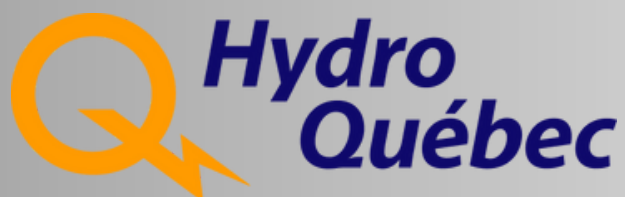
Passion - Collaboration - Communauté



30 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE 2025



Présenté par



mise à jour le 2025-08-28

PARTENAIRES OR /GOLD SPONSORS

Produits Chimiques

Citadel
Quand la chimie opère!



PARTENAIRES ARGENT/SILVER SPONSORS

Paul G.

PARTENAIRES BRONZE/BRONZE SPONSORS



MNP

PARTENAIRES DE PROGRAMMATION /PROGRAM SPONSORS



PARTENAIRES PUBLICS/PUBLICS SPONSOR



Québec



VILLE DE
LA TUQUE

VILLE DE
SHAWINIGAN



SITE HÔTE/SITE HOST



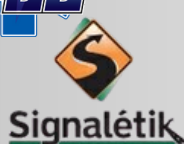
PARTENAIRES MÉDIAS/MÉDIAS SPONSORS



COLLABORATEURS OFFICIELS/OFFICIAL COLLABORATORS



FOURNISSEURS/SUPPLIERS



Les
Producteurs
de lait
de la Mauricie

3



TABLES DES MATIÈRES

PRÉSIDENT D'HONNEUR - P.05

MESSAGE DES MINISTRES, DÉPUTÉS ET MAIRES - P.06

MOTS DE L'ORGANISATION - P.14

CODE D'ÉTHIQUE - P.16

BOURSES - P.17

HORAIRE DE COMPÉTITION 2025 - P.18

INSCRIPTIONS - P.19

SÉCURITÉ - P.20

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION - P.26

PARCOURS C2 - R9 - P.42

NOUS JOINDRE - P.54



Président d'honneur



C'est avec une grande fierté que je me joins à vous en tant que président d'honneur de cette 92^e édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie.

Depuis près d'un siècle, cette course emblématique fait vibrer la région et unit les communautés autour d'une passion commune : le canot marathon.

Ici, on célèbre la tradition, le courage et le dépassement de soi. On rend hommage à la force des athlètes qui affrontent les courants de la rivière Saint-Maurice et qui rament avec cœur, détermination et résilience.

Félicitations au nouveau conseil d'administration et à tous les bénévoles pour l'organisation de cet événement.

À la communauté, joignez-vous et venez encourager les canotiers aux abords de la Saint-Maurice pendant la fin de semaine de la fête du Travail.

Et aux athlètes, profitez de chaque instant et relevez ce grand défi avec passion.

Bonne compétition à vous tous !



Le Très Hon. Jean Chrétien

PRÉSIDENT D'HONNEUR 92^E
CLASSIQUE INTERNATIONALE DE
CANOTS DE LA MAURICIE



MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

La course en canot est une tradition sportive authentiquement québécoise, qui éveille les passions et qui attire les foules. Les gens de la Mauricie ont raison d'être fiers de leur marathon annuel, une compétition sur 200 kilomètres qui, pour une 92^e année, rassemblera en grand nombre amateurs, familles et amis sur les rives de la rivière Saint-Maurice. Toute la région est mise à contribution, et des bénévoles dévoués font le succès de cette Classique internationale de canots de la Mauricie 2025.

Le gouvernement du Québec salue le travail des organisateurs de ce grand rendez-vous annuel, qui attire plus de 200 sportifs de haut niveau et des milliers de visiteurs. La Tuque, Shawinigan, Trois-Rivières et les environs vont vivre, en cette longue fin de semaine de la fête du Travail, une effervescence hors du commun.

Il faut aussi souligner la force et le courage des pagayeurs qui se disputeront cette dernière étape de la Triple Couronne de canot marathon, après les courses de New York et du Michigan. Démontrant une motivation et un désir du dépassement de soi remarquable, les compétiteurs méritent nos encouragements.

La tradition se poursuit. Bonne course à tous!

François Legault

Stirring passion and drawing crowds, canoe racing is an authentic Québec sporting tradition. The people of the Mauricie region have good reason to be proud of their annual, 200-kilometre race that will gather great numbers of fans, families and friends on the banks of the Saint-Maurice River for a 92nd edition. The entire region rallies, and the event's dedicated volunteers will make this 2025 canoe classic a success.

The Gouvernement de Québec salutes the hard work of the organizers of this major annual event, which attracts over 200 top athletes and thousands of visitors. The towns of La Tuque, Shawinigan, Trois-Rivières and their surrounding areas will be abuzz with activity this Labour Day weekend.

Let us not forget to highlight the strength and courage of the racers who will be competing in this final leg of the Triple Crown of Canoe Racing, after winning the New York and Michigan races. Demonstrating a remarkable motivation and desire for self-betterment, they deserve our cheers and encouragement.

And the tradition continues. Have a great race!

Votre
gouvernement

Québec



Classique internationale de canots de la Mauricie

Mot du gouvernement du Québec



À vos canots pour une 92^e édition!

Le gouvernement du Québec est heureux de soutenir la Classique internationale de canots de la Mauricie, un rendez-vous qui promet de faire vivre une expérience mémorable à toutes les personnes participantes. Quelle vitrine exceptionnelle pour le talent des artisanes et des artisans de nos industries sportive et événementielle!

Nos festivals et événements estivaux enrichissent notre offre touristique tout en faisant rayonner le Québec comme destination par excellence. Les visiteuses et visiteurs sont invités à découvrir les multiples attraits et activités qui dynamisent la Mauricie en cette période de l'année.

Je tiens à féliciter chaleureusement les membres de l'équipe organisatrice pour la réalisation de ce bel événement. J'encourage les touristes ainsi que la population à profiter de l'occasion pour se divertir et explorer la région.

Bonne compétition!

Caroline Proulx

Ministre du Tourisme

Ministre responsable de la région de Lanaudière

Message de nos ministres



Chers athlètes,

C'est un honneur pour moi de vivre dans une région riche d'un héritage sportif aussi remarquable. Depuis 1934, la Mauricie vibre chaque année au rythme de la Classique internationale de canots. Cet événement rassembleur unit passionnés de sport, bénévoles et partenaires dans une ambiance d'entraide et de solidarité.

De La Tuque à Shawinigan, les athlètes font preuve de détermination, de dépassement de soi et d'endurance pour parcourir les 200 km de cette course exceptionnelle. D'année en année, les canotiers attendent avec impatience ce rendez-vous emblématique pour renouer avec un parcours tant aimé.

Ancrée dans la passion, la collaboration et l'esprit communautaire, la Classique est un moment privilégié pour nous rassembler et célébrer notre fierté régionale. Elle ne pourrait exister sans l'engagement de nos bénévoles et du comité organisateur. Grâce à eux, la Classique fait rayonner la Mauricie à l'échelle internationale en accueillant des participants venus de partout. Félicitations à toutes et à tous!

Merci pour votre présence, et je vous souhaite la meilleure des chances pour cette 92^e édition de la Classique internationale de canots.



Hon. François-Philippe Champagne

MINISTRE DES FINANCES ET DU
REVENU NATIONAL

Message de nos ministres



C'est avec une grande fierté que je tiens à féliciter chaleureusement l'ensemble des participants de la 92^e édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie. Votre détermination, votre esprit d'équipe et votre passion animent les eaux de la rivière Saint-Maurice et inspirent bien des spectateurs.

Je souhaite également remercier sincèrement les organisateurs, les bénévoles, les partenaires et tous ceux qui contribuent au succès de cet événement d'envergure, qui dure depuis presque un siècle! Grâce à votre travail remarquable, la Classique continue de faire vivre une tradition bien enracinée dans notre culture sportive et dans cette magnifique région qu'est la Mauricie.

En tant que ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, je me réjouis de voir des initiatives comme celle-ci rassembler les communautés autour du sport, de la passion pour le plein air et de la fierté régionale. Longue vie à la Classique internationale de canots de la Mauricie!



Isabelle Charest

MINISTRE RESPONSABLE DU SPORT,
DU LOISIR ET DU PLEIN AIR

Message de nos députés



« Ouf et youppi ! La Classique internationale de canot de la Mauricie a survécu à la tempête 2024.

Je tiens tout d'abord à féliciter et remercier ceux et celles qui ont permis que cette compétition exigeante et significative se tienne en 2024.

Vous avez toute mon admiration et ma reconnaissance. Vous savez à quel point, je souhaitais que ce cours se poursuive.

En plus de son nom, la compétition elle-même fait partie de l'histoire ainsi que les valeureux et vaillants (vaillantes) sportifs de haut niveau qui y participent. Un dépassement de soi incommensurable lors des longues journées de compétition, une bataille contre les éléments de la nature qui varient tout au long des 200 kilomètres de descente parsemés de portages, des mois, voire des années, d'entraînement et de persévérance, oui, vous avez toute mon admiration !

Le fait de remettre en avant-plan les athlètes et leurs reconnaissances et d'investir moins dans les spectacles, vous a permis de réaliser une édition en 2024, qui a respecté les budgets, ceci est sain, très positif et augure bien pour l'avenir.

Félicitations et bon succès pour la 92^e édition.

À bientôt. »



Marie-Louise Tardif
DÉPUTÉE DE
LAVIOLLETTE- SAINT-MAURICE

Message de nos maires



La Ville de La Tuque est une fière partenaire de la Classique internationale de canots de la Mauricie depuis 92 ans. C'est un honneur pour nous que la Classique débute à La Tuque au quai Dénommé-Goyette qui rend hommage à deux de nos plus vaillants canotiers.

La rivière Saint-Maurice est un lien fort qui nous unit d'une ville à l'autre en Mauricie et la Classique est un bel événement pour nous faire redécouvrir toute sa splendeur. Le fait que vous ayez le courage et la détermination de la parcourir en canot le plus rapidement possible relève de l'exploit. Vous avez toute notre admiration. C'est grâce à vous, chers canotiers, que ce bel événement continue d'exister. Nous vous souhaitons la meilleure des chances. La Tuque est 100 % derrière vous et nous serons nombreux à vous encourager à la ligne de départ.

Bravo au comité organisateur pour cette 92^e édition. Merci de vous impliquer pour assurer l'avenir de cette compétition amicale qui permet de faire rayonner la Mauricie au-delà de ses frontières.

Bonne chance à tous les canotiers!



VILLE DE LA TUQUE



Luc Martel

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION ET
MAIRE DE LA TUQUE

Message de nos maires



Chers canotiers, canotières, bénévoles, partenaires et passionnés,

C'est avec une immense fierté que la Ville de Shawinigan accueille la 92^e édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie : une véritable institution de notre patrimoine régional depuis 1934.

Après une année de défis, nous avons œuvré sans relâche pour préserver cet événement mythique et son nom, notamment en facilitant la transition entre les organisateurs. Cet engagement collectif témoigne de l'attachement de notre communauté à cette tradition et de notre volonté à en assurer la pérennité.

Le fameux portage sur la promenade du Saint Maurice, à la fin de la deuxième étape de la Classique, sera de retour cette année : un moment fort en émotions, dans un décor admiré de tous!

Au nom des citoyennes et citoyens de Shawinigan, je vous souhaite une Classique inspirante, marquée par la détermination, la camaraderie, la solidarité et le dépassement de soi. Continuons à bâtir ensemble cette page d'histoire, pour que chaque coup de pagaie résonne comme un hymne à cette fierté régionale.



Michel Angers
MAIRE DE SHAWINIGAN

Message de nos maires



Bonjour,

La Ville de Trois-Rivières est heureuse de contribuer à la 92^e édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie. Il s'agit d'un événement populaire qui contribue non seulement à faire rayonner notre belle région, mais aussi à mettre en avant la beauté de la rivière Saint-Maurice.

Je tiens à saluer le dévouement et la passion de toute l'équipe d'organisation, qui ont œuvré avec détermination pour rendre cette édition possible.

Je souhaite bonne chance à tous les canotiers et canotières.

Que cette nouvelle édition soit encore plus mémorable que jamais !



Jean Lamarche
MAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOTS

Chers athlètes,

Cette 92e édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie marque un véritable renouveau. Plus qu'un simple événement sportif, elle devient cette année une vitrine unique pour notre sport, nos traditions et notre savoir-faire, en unissant passion, performance et collaboration.

Depuis ses débuts en 1934, le C2 a façonné l'âme de la Classique. C'est dans cette embarcation que se sont écrites les premières pages de notre histoire, et c'est autour d'elle que nous avons bâti une grande partie de notre réputation. Au tournant des années 2000, l'intégration du Rabaska a apporté un nouvel élan, ouvrant la voie à des épreuves spectaculaires et accessibles, tout en élargissant notre communauté d'athlètes et de passionnés.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en renforçant nos liens avec la Triple Couronne de canot marathon. Cette collaboration stratégique nous permettra de positionner le C2 à l'avant-scène du canot marathon nord-américain et d'offrir à nos athlètes une reconnaissance à la hauteur de leur talent. Pour nous, vous n'êtes plus seulement les compétiteurs d'un week-end : vous êtes désormais au cœur du spectacle. Grâce à la diffusion en direct, vos exploits seront suivis bien au-delà de nos berges, permettant à un public d'outre-mer de découvrir et d'admirer notre sport. Ensemble, nous écrivons un nouveau chapitre où tradition et innovation rament côte à côte, où chaque coup de rame compte, et où la Classique devient plus que jamais un symbole d'unité, de dépassement et de fierté collective.

À vous tous, athlètes, bénévoles, partenaires et spectateurs, merci de faire vivre cette passion qui nous rassemble.

Bon succès et bonne Classique à tous!



Martin Saint-Laurent

PRÉSIDENT

DE LA CLASSIQUE INTERNATIONALE
DE CANOTS DE LA MAURICIE

MESSAGE DES DIRECTEURS DE COURSE

C'est avec une immense fierté et beaucoup d'enthousiasme que nous vous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie. Cet événement emblématique est bien plus qu'une simple compétition : c'est une véritable célébration de dépassement de soi, de passion et de tradition.

Année après année, la Classique rassemble des athlètes de tous horizons, des bénévoles dévoués et une communauté vibrante qui porte cet événement à bout de bras. Votre présence ici, que vous soyez compétiteur, accompagnateur ou spectateur, contribue à faire vivre cette grande aventure humaine et sportive.

Les défis qui vous attendent sur l'eau sont exigeants, mais ils sont aussi l'occasion de découvrir des paysages exceptionnels, de tisser des liens et de repousser vos limites. Soyez fiers de chaque coup de rame, de chaque effort, et surtout, profitez pleinement de l'expérience.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires, bénévoles, équipes de soutien et spectateurs qui rendent cet événement possible. Sans vous, la Classique n'aurait pas le même éclat.

Nous vous souhaitons une compétition sécuritaire, mémorable et riche en émotions. Bonne course à tous !



Christian Charette - C2



Dave Petit - R9

DIRECTEURS DE COURSE CLASSIQUE
INTERNATIONALE DE CANOTS DE LA MAURICIE

CODE D'ÉTHIQUE

Les règlements qui suivent devront être respectés par tout canotier, et ce, pour toute activité et/ou compétition au cours de la saison. Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles entraînera automatiquement une pénalité de temps et peut même aller jusqu'à la disqualification des canotiers ou de l'équipe fautive.

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUÉ pour une disqualification ou expulsion d'un événement ou d'une association.



CONDUITE



- Le compétiteur doit en tout temps respecter les autres compétiteurs, aucun langage abusif, menace ou acte de violence verbale ou physique ne sera toléré.
À noter qu'un acte de violence physique entraîne la disqualification automatique des compétiteurs fautifs.
- Le compétiteur doit en tout temps respecter les organisateurs des différents événements et ne pourra intervenir auprès d'eux que par leurs responsables d'association.
- Le compétiteur s'engage à respecter chaque bénévole, peu importe son statut. Aucun langage abusif, menace ou acte de violence verbale ou physique ne sera toléré.
- Chaque compétiteur et ravitailleur de l'équipe s'engage à respecter les lieux de compétition, la propreté des lieux sur l'eau et en dehors de l'eau. Le respect des installations et du matériel mis à la disposition des canotiers est de mise. Chaque compétiteur, équipe et ravitailleur a l'entière responsabilité de son matériel et de ses déchets.
- Pour l'événement, vous devez vous diriger vers l'endroit aménagé spécifiquement pour les compétiteurs après chaque étape.
- Le compétiteur participant à la compétition représente l'image de la Classique internationale de canots de la Mauricie, celle de ses partenaires et celle de ses commanditaires. Il est donc obligatoire pour chaque membre de l'équipage d'être vêtu d'un **gilet ou d'une camisole de compétition**.
- Chaque compétiteur représente l'ensemble des siens, pour l'image de tous : agissons de façon civilisée et soyons respectueux.

BOURSES

BOURSES CLASSEMENT GÉNÉRAL

BONUS

CLASSEMENT CUMULATIF PAR POINTS «SPRINT» C2

1ère	500\$
2ième	400\$
3ième	300\$
4ième	225\$
5ième	200\$
6ième	175\$
7ième	150\$
8ième	125\$
9ième	100\$
10ième	75\$

ÉQUIPES MIXTES

1ère	700\$
2ième	500\$
3ième	300\$

ÉQUIPES FÉMININES

1ère	500\$
2ième	300\$
3ième	100\$

ÉQUIPE RECRUES*

1ère	200\$
2ième	150\$
3ième	100\$

*Note: Une équipe recrue est une équipe constituée de deux équipiers qui n'ont jamais fait la Classique auparavant.

BONUS POUR CHAQUE ÉTAPE - R9

1ère	300\$
2ième	250\$
3ième	150\$

CATÉGORIE C2

Positions	Montant
1ère	4000\$
2ième	3000\$
3ième	2000\$
4ième	1500\$
5ième	1100\$
6ième	1000\$
7ième	800\$
8ième	600\$
9ième	550\$
10ième	500\$
11ième	300\$
12ième	250\$
13ième	200\$
14ième	150\$
15ième	100\$

CATÉGORIE R9

Positions	Montant
1ère	4000\$
2ième	3000\$
3ième	2000\$
4ième	1500\$
5ième	1250\$

2025

HORAIRE DE COMPÉTITION



ÉTAPE 1

Samedi 30 août 2025 - La Tuque - Quai Dénommé-Goyette

9h00 : Départ de la catégorie R9

(réunion d'avant course + remise de l'enveloppe de l'athlète - 7h30)

10h00 : Départ de la catégorie C2

(réunion d'avant course - 9h00)

Heures prévues de l'arrivée des premiers athlètes à St-Roch-de-Mékinac

R9- 15h00 / C2- 16h00

PRÉSENTÉE PAR

Produits Chimiques
Citadel
Quand la chimie opère!

ÉTAPE 2

PRÉSENTÉE PAR

Paul G.

Dimanche 31 août 2025 - St-Roch-de-Mékinac

10h00 : Départ de la catégorie R9 (réunion d'avant course - 8h30)

11h00 : Départ de la catégorie C2 (réunion d'avant course - 10h00)

Heures prévues de l'arrivée des premiers athlètes sur la promenade du St-Maurice, Shawinigan : R9- 14h00 / C2- 15h00

ÉTAPE 3

Lundi 1 septembre 2025 - Shawinigan-Sud, Avenue du Capitaine-Veilleux

11h00 : Départ de la catégorie R9 (réunion d'avant course - 9h30)

12h00 : Départ de la catégorie C2 (réunion d'avant course - 11h00)

Heures prévues de l'arrivée des premiers athlètes à l'Île Saint-Quentin, Trois-Rivières : R9- 13h45 / C2- 14h45

PRÉSENTÉE PAR

Hydro Québec

16h00 : Animation et remise des prix

COÛTS DES INSCRIPTION

Catégorie	Tarif lève-tôt	Tarif Classique	Tarif lève-tard
C2	(avant le 3 août) 225\$/équipe	(du 4 au 18 août) 325\$/équipe	(à partir du 19 août) 400\$/équipe
R9	-	(avant le 10 août) 1250\$/équipe	(à partir du 11 août) 1700\$/équipe

 **Le coût de l'inscription n'est pas remboursable sous aucune considération.**

L'inscription en ligne sera possible jusqu'au jeudi 28 AOÛT 2025, 16h00.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION

- Tous les paiements doivent se faire en devise canadienne.
- Le formulaire d'inscription 2025 doit être complété et payé en entier. Dans le cas contraire, votre inscription vous sera retournée et déclarée non valide.
- Si une équipe se retire avant la date limite d'inscription (28 août 2025), et qu'un des membres de l'équipe se réinscrit avec un nouveau partenaire, un crédit de 50 % du coût d'inscription sera appliqué pour l'inscription de la nouvelle équipe. Si les deux membres de l'équipe se réinscrivent avec de nouveaux partenaires, le crédit sera applicable à chacune des équipes. Ce crédit ne pourra être appliqué que pour une seule personne.
- La signature d'un parent ou tuteur est obligatoire pour tout participant âgé de seize (16) ans ou moins. L'âge minimal pour participer à la Classique internationale de canots de la Mauricie est de 14 ans au moment de l'inscription.
- Chaque participant sans exception doit remplir le questionnaire d'aptitude à l'activité physique (Q-AAP) et aviser par écrit toute condition de santé particulière (médication, allergie etc.). Une liste de votre médication doit accompagner le formulaire. Les informations seront transmises à l'équipe médicale en cas d'incident.
Omission de la remise du Q-AAP et de la fiche médicale : l'équipe ne sera pas autorisée à prendre le départ.



INCLUSIONS

L'inscription à la Classique internationale de canots de la Mauricie comprend, pour les 3 jours de compétition :

- Collation servie à la sortie de l'eau, à la fin de chaque étape ;
- Parcours sécurisé et balisé ;
- Repas de fin de compétition (souper des canotiers).

Le souper des canotiers à Trois-Rivières est prévu le lundi 1er septembre dès l'arrivée des canotiers. Tous les participants inscrits auront un coupon pour ce souper dans leur trousse de compétition.

Il est obligatoire d'avoir son coupon pour recevoir le repas.

SÉCURITÉ



La sécurité sur l'eau est assurée par notre équipe interne de sécurité avec 4-5 embarcations nautiques sur l'eau.

Pour chaque rameur ayant place dans l'embarcation, une veste de flottaison individuel (VFI) avec sifflet doit être présente en tout temps. Le port du VFI est expliqué dans les règlements de compétitions.

À noter que chaque participant est responsable de sa propre sécurité ainsi que de son équipement, l'équipe de la Classique internationale de canots de la Mauricie n'est en aucun cas responsable des bris, pertes ou vols qui pourrait survenir lors de l'événement.

**Lors du passage au Rapides des Forges, le niveau de l'eau sera maintenu par Hydro-Québec afin de réduire les risques d'accrochage.*

Évitez de pagayer trop près de la rive.



STATIONNEMENT

Vignette de stationnement / Réserve aux athlètes/ravitailleurs

Chaque équipe aura une (1) vignette (C2) / deux (2) vignettes (R9) à placer sur leur pare-brise pour avoir accès aux stationnements réservés aux athlètes. Seulement un (1) véhicule par équipe pourra accéder à certains endroits (ex. dans le chemin de la Centrale à Grand-Mère (Shawinigan) ou au portage de la Belgo). Au portage à la Centrale la Gabelle, les équipes devront se stationner dans le stationnement en haut de la côte. Aucun véhicule ne sera autorisé à descendre.

IDENTIFICATION DES STATIONNEMENTS

ÉTAPE 1 - SAMEDI 31 août 2025

Départ La Tuque

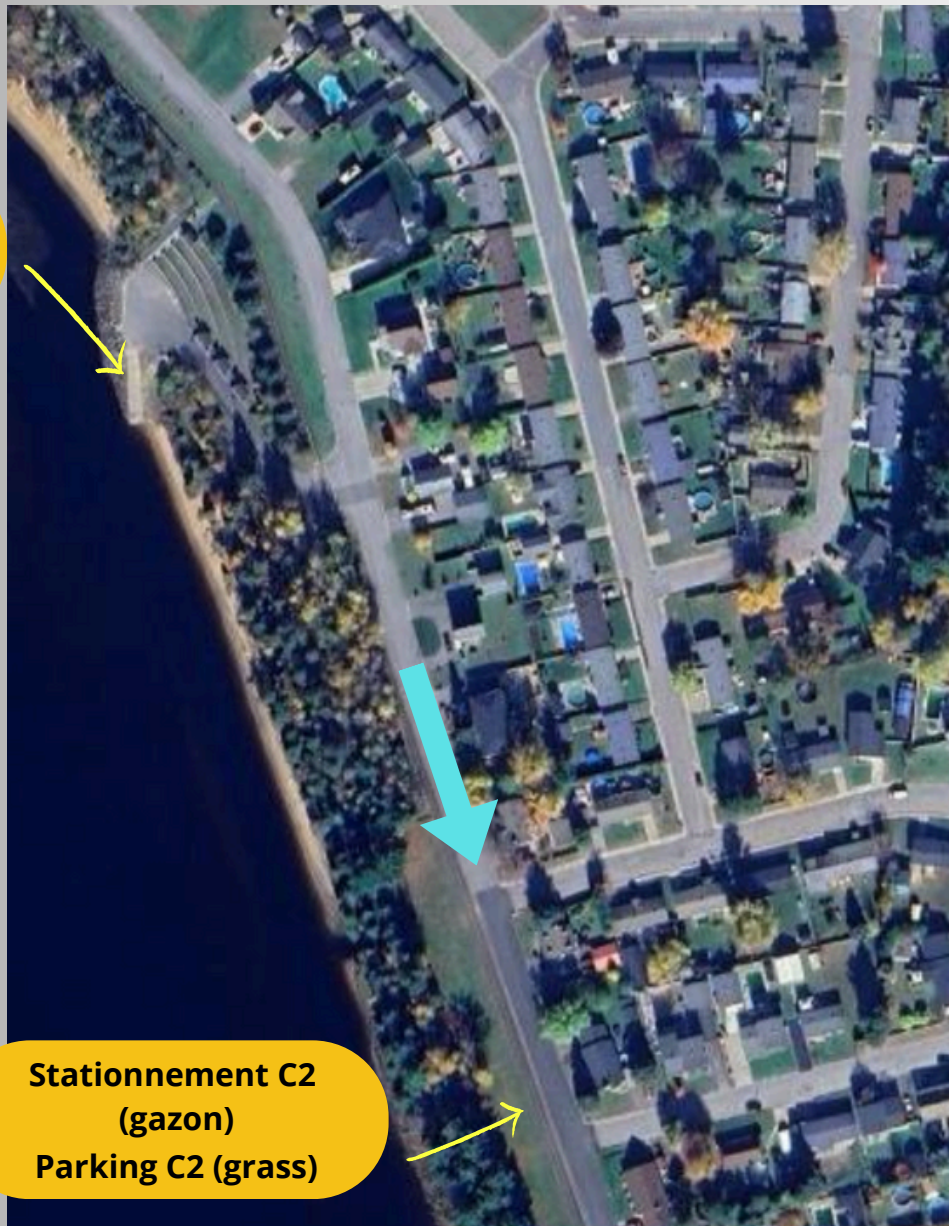
C2 - Stationnement sur le gazon.

R9 - Se stationner en bordure de la rue - seulement 2 véhicule prioritaire par équipe.

Stationnement des 2 côtés de la rue, dans la même direction (*flèche bleue*).

Les autres véhicules se stationnent dans les rues avoisinantes

Mise à l'eau
Boat launch



Stationnement C2
(gazon)
Parking C2 (grass)

IDENTIFICATION DES STATIONNEMENTS

ÉTAPE 1 et 2 - SAMEDI 30 août et DIMANCHE 31 août 2025

Arrivée (Étape 1) et Départ
(Étape 2) St-Roch-de-Mékinac

Rectangle bleu : tous les véhicules ont accès - C2 et R9.

Il est défendu de se stationner du côté droit de la rue - la zone est réservée à l'organisation (**rectangle rouge**).

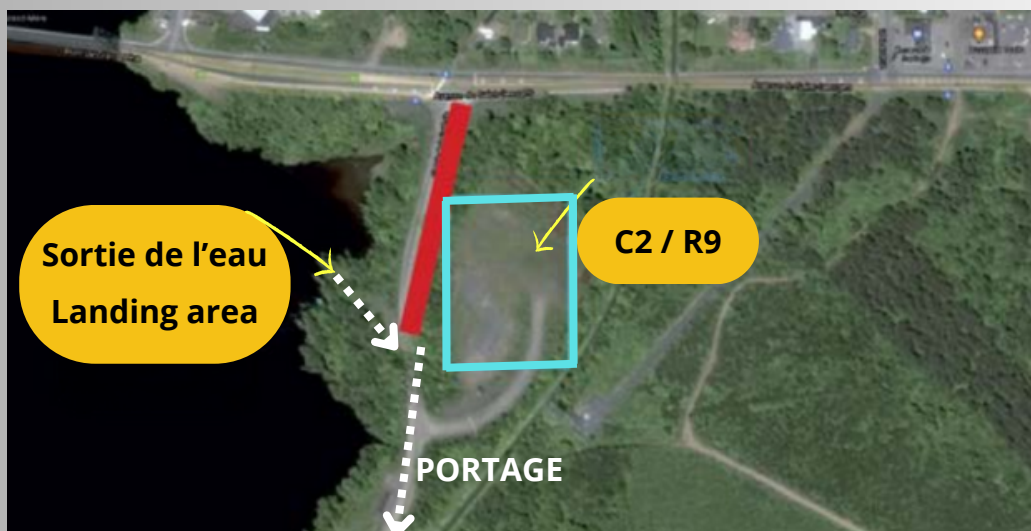


ÉTAPE 2 - DIMANCHE 1er septembre 2025

Portage à Grand-Mère

Seulement les véhicules munis d'une remorque (R9) seront autorisés à se stationner en bas (**rectangle rouge**). Aucun stationnement autorisé dans l'autre direction (côté gauche de la rue sur cette image). Les ravitailleurs C2 et R9 pourront se placer dans le stationnement en haut (**rectangle bleu**) ou dans les rues avoisinantes.

Seuls les détenteurs d'une vignette peuvent se stationner sur le site.



IDENTIFICATION DES STATIONNEMENTS

ÉTAPE 2 - DIMANCHE 31 août 2025

Arrivée (Étape 2) -
Promenade St-Maurice, Shawinigan

Stationnement
C2

Stationnement
R9

Sortie et mise
à l'eau

Landing area
and Boat
launch



ÉTAPE 3 - LUNDI 1er septembre 2025

Départ C2 -
Boulevard du Capitaine
Joe Veilleux, Shawinigan-Sud

Rectangle bleu : accès C2



IDENTIFICATION DES STATIONNEMENTS

ÉTAPE 3 - LUNDI 1er septembre 2025

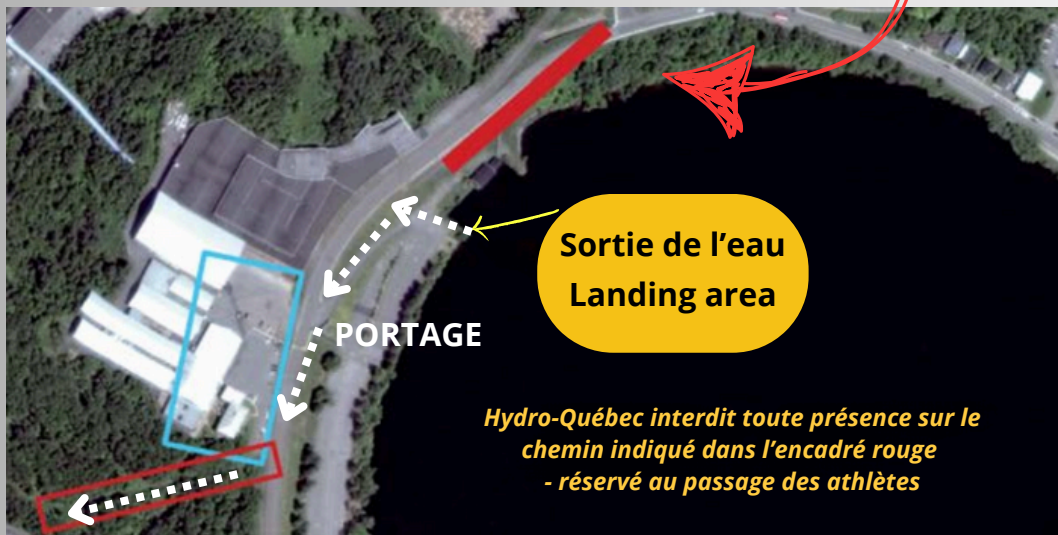
Départ R9 -
Espace Shawinigan

Rectangle bleu : accès R9



Portage - Shawinigan, Espace Shawinigan

R9 : Deux (2) véhicules prioritaires par équipe doivent se rendre au portage d'espace Shawinigan pour se stationner dans le sens pour repartir sur la rue Cascade (**rectangle rouge**). Seuls les véhicules prioritaires ont accès à se stationner à cet endroit.



IDENTIFICATION DES STATIONNEMENTS

ÉTAPE 3 - LUNDI 1er septembre 2025

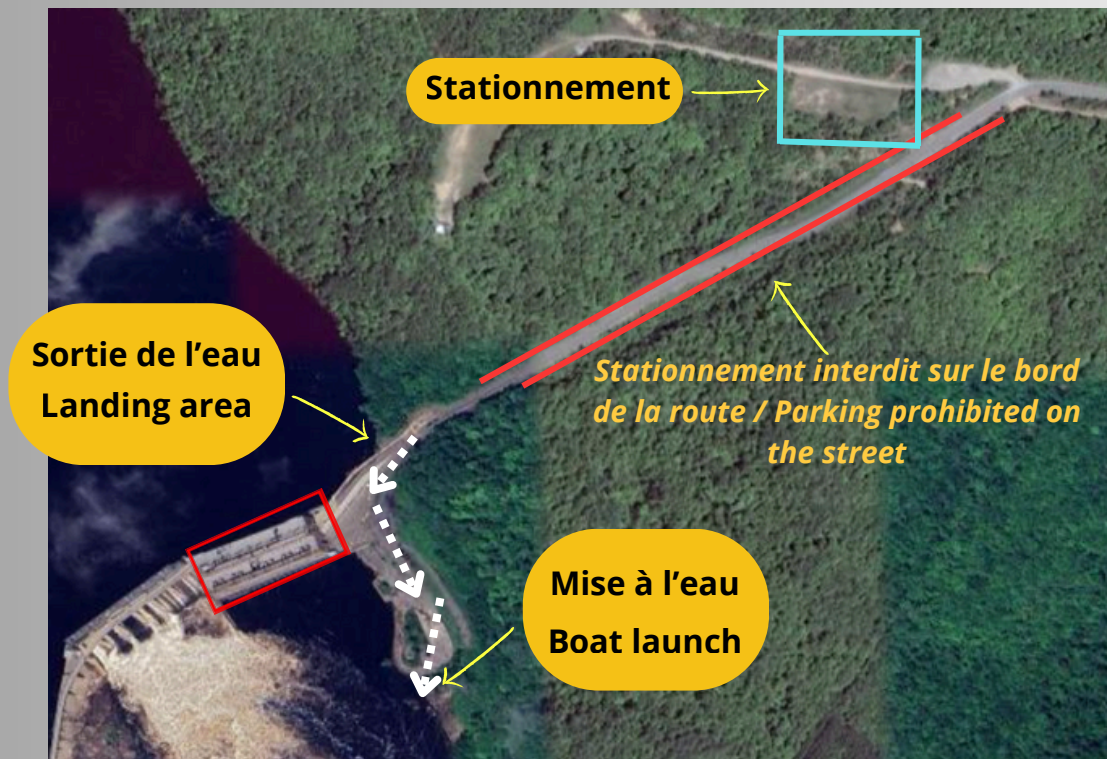
Portage de la Gabelle - Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Aucun véhicule ne pourra descendre la côte.

Une navette sera disponible en aller-retour au 5 min du entre le stationnement et le portage.

Arrivez par le côté Mont-Carmel, car le lien inter-rives sur le barrage sera fermé.

Hydro-Québec interdit toute présence sur le pont (**encadré rouge**).



Arrivée - Île Saint-Quentin, Trois-Rivières

Stationnement sur le terrain gazonné.

PRÉVOIR DES FRAIS DE STATIONNEMENT POUR LES VÉHICULES (7\$)



RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION

CONTACT ENTRE EMBARCATIONS

En cas de contact entre une ou plusieurs embarcations, il est strictement défendu de toucher, de pousser ou retenir un participant ou une embarcation adverse à l'aide de ses mains.

Un manquement à cette règle entraîne une pénalité de 5 min.

PÉNALITÉS

Pénalité de contact ou d'obstruction

Il est interdit de :

- Nuire volontairement à une autre équipe notamment lors d'un ravitaillement ou lors d'un portage.
- Entrer en contact avec une autre embarcation de façon volontaire (c'est-à-dire en démontrant des intentions de nuire).
- Toucher l'embarcation, la pagaie ou un membre d'une autre équipe de façon à nuire à cette équipe ou à ce membre.

Pour l'attribution d'une pénalité, il doit être démontré clairement (par les officiels ou par l'équipe demandant la sanction) qu'un tel geste a réellement nuit à l'équipe et qu'il était volontaire. Bien que les contacts accidentels fassent partie du sport, ils ne doivent en aucun cas être commis volontairement dans le but de nuire.

Toute équipe ou tout compétiteur qui ne respecte pas une disposition du présent article se verra attribuer une pénalité pouvant aller à la disqualification.

Pénalité discrétionnaire

Toute équipe ou compétiteur qui ne respectera pas une disposition du présent règlement et pour laquelle aucune pénalité n'est prévue se verra imposer une pénalité de deux (2) minutes pour chaque infraction. Si une telle pénalité est engagée en vertu de cet article, il sera du devoir du comité de la Classique internationale de canots de la Mauricie d'examiner le manquement et de procéder à une rectification du présent règlement afin de baliser cette dernière.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION

INFRACTION ET DISQUALIFICATION

Tout compétiteur ou ravitailleur qui commet une des infractions suivantes verra son équipe pénalisée et/ou disqualifiée de la compétition :

1. Le compétiteur est responsable de son équipe de ravitailleurs ; les ravitailleurs usant d'un langage abusif, de violence verbale ou physique envers les autres compétiteurs, bénévoles et organisateurs, entraîneront automatiquement une pénalité au canotier et/ou la disqualification. Choisissez vos ravitailleurs avec vigilance.
2. Le VFI est obligatoire dans l'embarcation pour chaque course sanctionnée par l'équipe de la Classique internationale de canots de la Mauricie. L'équipe qui ne se conforme pas à cette règle obtiendra une pénalité pouvant aller à la disqualification en cas de récidive.
3. Le compétiteur doit en tout temps respecter les autres compétiteurs, aucun langage abusif, menace ou acte de violence verbale ou physique ne sera toléré. À noter qu'un acte de violence physique entraîne la disqualification automatique des participants fautifs et de l'exclusion des compétitions et de l'association pour la saison.
4. Le compétiteur doit en tout temps respecter les organisateurs des différents événements et ne pourra intervenir auprès d'eux que par leurs responsables d'associations. Un écart de conduite vis-à-vis les organisateurs entraîne la disqualification automatique de la compétition sans possibilité de remboursement.
5. Le compétiteur s'engage à respecter chaque bénévole, peu importe son statut. Aucun langage abusif, menace ou acte de violence verbale ou physique ne sera toléré, les fautifs seront pénalisés et/ou disqualifiés.
6. Chaque compétiteur et ravitailleur de l'équipe s'engage à respecter les lieux de compétition, propreté des lieux sur l'eau et en dehors de l'eau. Respect des installations et du matériel mis à la disposition des canotiers. Chaque compétiteur, équipe et ravitailleur ont l'entière responsabilité de leur matériel et déchets. Un manquement à ce règlement entraînera une pénalité.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION

SANCTION ET PROCÉDURE DE SANCTION

Deux (2) types d'infraction peuvent être appliquées lors d'une course ou d'une compétition sanctionnée et/ou approuvée par l'équipe de la Classique internationale de canots de la Mauricie:

- Une infraction relative à l'application ou à l'interprétation du présent règlement;
- Une infraction relative aux règles particulières d'une course ou d'une compétition.

Procédure pour la sanction d'une infraction

- Seuls les canotiers ayant participé à la compétition et ayant été victime d'un manquement à la réglementation ont le droit de déposer un protêt.
- Toute demande de sanction doit être déposée dans les trente (30) minutes suivant l'arrivée de la dernière équipe.
- Une demande de sanction peut être faite verbalement au président ou son adjoint de la Classique internationale de canots de la Mauricie

Processus décisionnel du comité de sanction : Convocation du comité de sanction

- Le président ou son adjoint de la Classique internationale de canots de la Mauricie ayant reçu la demande de sanction est responsable de convoquer le comité de sanction.
- Le comité de sanction est réuni dès qu'il est convoqué.

Décision

- Tout administrateur de l'organisation de la Classique internationale de canots de la Mauricie faisant partie d'une équipe concernée par la demande de sanction est automatiquement exclu du comité de sanction.
- L'équipe concernée par la demande de sanction ainsi que celle ayant déposé la demande de sanction, peuvent prendre part aux discussions du comité de sanction. Ces équipes doivent donc avoir été dûment convoquées par le président ou son adjoint de la Classique internationale de canots de la Mauricie ayant reçu la demande de sanction. Cependant, ces équipes n'ont pas de droit de vote.
- Le comité de sanction vote sur la demande de sanction : il l'accepte ou la rejette.

Réponse du comité de sanction

Toute décision du comité de sanction sera rendue verbalement à l'équipe ayant déposé la demande. Cette décision sera rendue dans les meilleurs délais possibles dans la même journée où la course ou la compétition a lieu. Cette dernière est sans appel et finale.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION

RESPONSABILITÉ

L'équipe de la Classique internationale de canots de la Mauricie ne peut être tenue responsable des dommages matériels pouvant survenir durant une course ou une compétition à un bien appartenant à un compétiteur et / ou à une équipe.

Toute équipe est responsable du transpondeur GPS qui lui est confié afin d'assurer son suivi sur une carte interactive. Dans l'éventualité d'une perte, d'un bris ou d'un vol, l'équipe se verra facturer les frais de remplacement (200\$).

ABANDON

Une équipe ou un compétiteur qui abandonne le parcours avant la fin de celui-ci sera disqualifié et devra aviser l'équipe de la Classique internationale de canots de la Mauricie dans les meilleurs délais.

Advenant le cas d'un bris d'une embarcation, les équipes seront autorisées à repartir avec une nouvelle embarcation si celle-ci respecte les normes et a été préalablement mesurée et approuvée par les officiels.

C2



CATÉGORIE C2



CLASSES

Féminine - pour les équipes féminines

Mixte - pour les équipes mixtes

Recrue - pour les équipes dont les deux (2) rameurs en sont à leur première Classique

COMPÉTITION

Les deux (2) athlètes inscrits sur la même embarcation devront parcourir la totalité du trajet ensemble, aucune substitution de partenaire faute de quoi l'équipe sera disqualifiée. Tout équipage est responsable de son embarcation et de sa sécurité.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION C2



MESURAGE OBLIGATOIRE

Ile Melville, Shawinigan: mardi le 26 août de 16h30 à 18h00

Lac St-Louis, La Tuque: vendredi le 29 août de 17h30 à 19h00

DIMENSIONS ET SPÉCIFICATIONS D'UNE EMBARCATION C2

Spécifications techniques – Canots de la catégorie C2

- Longueur maximum : 18 pieds et 6 pouces
- Largeur minimum : 33'' en haut et 27'' à 3'' du fond vers le centre du canot
- Hauteur minimum : pince avant 15'', centre 10'', pince arrière 10''
- Les mesures 33'' et 27'' à 3'' du fond peuvent être séparées de 14'' maximum
- Les mesures 33'' et 27'' à 3'' du fond peuvent être au maximum de 14'' en avant ou en arrière du centre réel du canot (9'3'')
- Une courbe concave de ¼ de pouce de profondeur est permise entre les mesures 33'' et 27'' à 3'' du fond
- Aucune forme concave sous la ligne de flottaison (carène). Par contre, les imperfections provenant de réparations ou de sablage seront tolérées, mais devront être minimales afin de ne pas déroger à la réglementation.
- Toutes les mesures se vérifient à l'extérieur de la coque. Une équipe qui ne respecte pas les dimensions et les spécifications prévues pour une embarcation C2 sera disqualifiée.

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION C2

VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE

Obligation

Toutes les embarcations prenant part à la Classique internationale de canots de la Mauricie doivent avoir à leur bord une veste de flottaison individuelle par participant. Les VFI utilisées par les compétiteurs doivent être disposées de façon à être accessibles facilement en tout temps.

Les V.F.I. gonflables, auto-gonflables et celles qui se portent à la ceinture ne sont pas homologuées par Transports Canada pour l'eau vive. Elles ne peuvent donc pas être portées lorsque requis dans les rapides. Vous devez porter des V.F.I. homologuées pour l'eau vive, fabriquées d'un matériau insubmersible.

Le Port du V.F.I. est obligatoire pour la 3e étape au complet.

Les participants de 16 ans et moins qui participent à la Classique internationale de canots de la Mauricie doivent porter leur VFI en tout temps.

RAVITAILLEURS SUR TERRE

Le passage aux zones de ravitaillement est obligatoire

Les canotiers sont autorisés à faire des ravitaillements aux endroits indiqués sur le parcours seulement.

Seuls les membres de l'équipe et les ravitailleurs identifiés seront admis sur les sites.

Pour votre sécurité, les ravitaillements se doivent d'être fait dans les zones définies, à ± 100 mètres de la bouée. Une (1) seule bouée sera installée pour la zone de ravitaillement.

Le ravitaillement doit se faire sur terre ou bien dans l'eau à condition que les deux pieds touchent dans le fond de l'eau. (VFI permis pour sécurité)

La courtoisie est de mise pour les équipes qui arrivent en premier. Aucune personne et/ou objet qui pourrait nuire intentionnellement ou non au canot n'est admis dans la zone de ravitaillement (bouée, perche, planche, canot, etc.)

Une pousse est permise pour ramasser les déchets qui pourraient se retrouver à l'eau.

Drapeau et pancarte sont permis pour bien identifier l'équipe, mais ne doit pas nuire aux athlètes et/ou aux autres ravitailleurs.

Aucun déchet ne doit être laissé dans l'eau ou sur les sites de ravitaillement par les athlètes et ravitailleurs. Une équipe qui ne respecte pas la présente disposition se verra imposer une pénalité de deux (2) minutes pour chaque infraction.

R9



RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION R9



DIMENSIONS ET SPÉCIFICATIONS D'UNE EMBARCATION R9

Spécifications techniques – Rabaska

Les mesures sont prises à l'extérieur de la coque. Les plats bords ne sont pas considérés dans la mesure. L'unité de mesure est le pouce.

- Longueur maximale: 302
- Longueur minimale: 298
- Largeur minimale au centre, en haut (aux plats-bords) : 48
- Largeur minimale au centre, à 6 pouces du fond : 38
- Hauteur minimale à l'avant: 24 - Hauteur minimale au centre: 18 - Hauteur minimale à l'arrière: 22

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION R9

(SUITE)

RAVITAILLEMENTS ET SUBSTITUTIONS DE MEMBRES

Le passage aux zones de ravitaillement est obligatoire

Les équipes de rabaska sont autorisées à faire des ravitaillements et substitutions de membres. Aucun ravitaillement et aucune substitution de membre ne peuvent être effectués à l'extérieur des zones prévues par l'organisation.

Il est permis de faire des ravitaillements pendant les portages.

Une équipe de rabaska peut compter un maximum de 5 ravitailleurs différents pour une même étape.

Il est interdit de faire des ravitaillements sur l'eau à partir d'une autre embarcation.

Seuls les membres de l'équipe et les ravitailleurs sont autorisés à toucher le rabaska lors des ravitaillements.

Les ravitailleurs ne peuvent en aucun moment aider l'équipe à transporter ou faire avancer le rabaska lors des portages, des mises à l'eau ou des sorties de l'eau. Il leur est cependant permis de toucher ou pousser le rabaska lors des ravitaillements qui se déroulent dans l'eau. En aucun temps lors d'un ravitaillement, les membres ou ravitailleurs d'une équipe ne doivent nuire à une autre équipe.

VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE

Obligation

Les vestes de flottaison individuelles utilisées par les compétiteurs doivent être accessibles en tout temps et être en bonne condition. Elles doivent être portées et attachées correctement lorsque requis. Les V.F.I. gonflables, auto-gonflables et celles qui se portent à la ceinture ne sont pas homologuées par Transports Canada pour l'eau vive. Elles ne peuvent donc pas être portées lorsque requis dans les rapides. Vous devez porter des V.F.I. homologuées pour l'eau vive, fabriquées d'un matériau insubmersible.

Le port des V.F.I. homologuées pour l'eau vive est obligatoire aux deux (2) endroits suivants :

- 2e étape : avant les pylônes électriques qui se trouvent en amont du rapide des Hêtres et jusqu'en aval de ce rapide.
- 3e étape : avant le pont de fer qui se trouve avant le barrage la Gabelle et jusqu'à la fin du rapide des Forges. Les canotiers qui embarquent à partir du barrage La Gabelle doivent porter leur V.F.I. avant d'embarquer.

RÉGLEMENTS DE COMPÉTITION R9

(SUITE)

PORTAGES



Après un portage, chaque équipe est responsable de gérer son chariot de transport (« buggy »).

Portage de Grand-Mère (2e étape)

- Seulement un (1) membre de l'équipe est autorisé à descendre au site de débarquement avec le chariot de transport (« buggy »).
- Les autres membres de l'équipe doivent attendre en haut de la côte, de l'autre côté du garde-fou ou à tout autre point sur le trajet du portage.
- Pendant ce portage, les dépassements sont permis jusqu'au début de la dernière descente seulement.
- Si une équipe est suivie, elle doit obligatoirement se tasser d'un côté ou l'autre de la voie, afin de laisser la possibilité à l'autre équipe de la dépasser.

Portage de la Belgo (Shawinigan, 3e étape)

- Si le quai en aval (à gauche, vers Trois-Rivières) est libre, toute équipe doit prioriser celui-ci pour laisser la voie libre à un autre rabaska qui se trouverait derrière.
- Il est interdit pour une équipe d'en dépasser une autre à partir du chemin de fer (avant la descente), et ce, jusqu'après la clôture au bas de la côte.
- Soyez prudents, la descente est très abrupte et glissante.
- Une distance minimum d'un (1) rabaska doit être gardée entre votre rabaska et celui de l'équipe qui précède.

Portage de La Gabelle (Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 3e étape)

- Seulement un (1) membre de l'équipe est autorisé à descendre au site de débarquement avec le chariot de transport (« buggy »).
- Les autres membres de l'équipe doivent attendre en haut de la côte, de l'autre côté de la clôture ou à tout autre point sur le trajet du portage.
- Dans la descente, les dépassements sont autorisés, mais doivent être faits de façon sécuritaire. L'équipe qui est devant en arrivant à la barrière qui précède le site de mise à l'eau aura priorité pour mettre à l'eau.
- Aucun dépassement n'est permis après cette barrière.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX C2/ R9



PARCOURS, VIRAGE, CONTOURNEMENTS DE BOUÉES

Les équipes doivent respecter le parcours établi par les organisateurs de la compétition.

Les équipes doivent parcourir toute la distance de la compétition à l'aide de leur équipement et ne peuvent quitter le cours d'eau à l'exception des sites désignés pour les portages.

Lorsque le parcours comporte des bouées, les embarcations doivent contourner les bouées situées sur le parcours.

Une équipe qui ne franchit pas une bouée au complet doit obligatoirement reculer et contourner cette bouée au complet.

Une équipe qui ne contourne pas la bouée recevra une pénalité en temps de cinq (5) minutes. L'équipe peut éviter cette pénalité en faisant demi-tour (ou en reculant) immédiatement pour contourner la bouée au complet.

Toute équipe qui ne respecte pas le parcours (bouée ou trajet) sera reléguée au dernier rang de la compétition avec une pénalité en temps (minimum 10 minutes de pénalité) ou pourrait être disqualifiée s'il s'agit d'un manquement grave (au jugement des officiels ou du comité de sanction).

La disqualification d'une équipe lui enlève le droit de recevoir une bourse pour la course et il n'y a aucun remboursement du coût d'inscription.

PORTAGES

Les portages sont autorisés aux endroits identifiés par les organisateurs d'une compétition.

Tous les membres d'une équipe doivent faire le portage à pied, à partir de l'endroit où le canot de leur équipe sort de l'eau.

Aucune aide n'est permise.

Toute équipe qui ne respecte pas la présente disposition se verra disqualifiée.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX C2/ R9

AIDE AUX COMPÉTITEURS

À tout moment

Si un compétiteur échappe une pagaie ou tout autre objet, toute personne peut le récupérer et le lui remettre immédiatement.

Sur l'eau

Seuls les membres d'une équipe peuvent, par la force physique humaine, déplacer le canot sur l'eau.

Une équipe ne peut recevoir aucune aide, sauf en cas de chavirement ou dessalage.

En cas de chavirement, une équipe aidée par une autre embarcation doit reprendre le parcours à l'endroit où elle a chaviré.

Toute équipe qui ne respecte pas la présente disposition sera disqualifiée.

PROCÉDURE DE DÉPART

Étape 1 et 3 : Toutes les équipes doivent être alignées sur le câble de départ. Le canotier arrière doit être en contact avec le câble en tout temps (tenir avec la main).

Étape 2 : La procédure du départ sera expliquée à la réunion d'avant course.

Un compétiteur qui essaiera de tirer profit d'un avantage déloyal au départ sera pénalisé de deux (2) minutes. Après avoir été pris en défaut, une deuxième offense entraîne la disqualification.

Les officiels pourront interrompre la procédure de départ si l'alignement compromet un départ équitable pour tous. Toute équipe qui n'est pas sur la ligne de départ lors du coup d'envoi ne peut prendre part à l'étape et se verra disqualifiée.

LIGNE D'ARRIVÉE

Aucun objet ou obstacle ne peut être placé entre les deux (2) points physiques de la ligne d'arrivée.

Une embarcation est considérée avoir franchi la ligne d'arrivée lorsque la proue de celui-ci touche la ligne imaginaire entre les deux (2) points physiques délimitant la ligne d'arrivée.

CLASSEMENT PAR POINTS SPRINT-C2

RÈGLEMENTS

1. Attribution des points

- Les points du classement sprint sont attribués selon l'ordre de passage à chacun des checkpoints, du premier au quinzième canot à franchir le point de contrôle.

2. Classement final

- Le classement final, servant à l'attribution des bourses du classement par points, est déterminé en fonction du cumulatif des points obtenus à tous les checkpoints.

3. Détermination des gagnants

- Le canot ayant obtenu le plus grand nombre de points remporte le classement sprint.
- Les positions 2 à 10 sont ensuite établies selon le même principe, afin de compléter le tableau des bourses.

4. Égalité en points

- En cas d'égalité au nombre de points entre deux canots, le temps final pour compléter la Classique sera utilisé pour départager les équipes : le temps le plus rapide l'emporte.

5. Conditions d'admissibilité

- Pour être admissible à une bourse du classement sprint, l'équipe doit avoir complété les trois étapes de la Classique.
- Tout abandon entraîne la disqualification du classement par points.

CHECKPOINTS

- Étape 1
 - C1 : Bouée #3 (au retour)
 - C2 : Rivières-aux-Rats
 - C3 : St-Roch (Arrivée)
- Étape 2
 - C4 : Camping St-Roch
 - C5 : Shawinigan (Arrivée)
- Étape 3
 - C6 : Bouée #6 (1er tour)
 - C7 : Bouée #6 (2e tour)
 - C8 : Ile St-Quentin (Arrivée)

CLASSEMENT CUMULATIF PAR POINTS «SPRINT» C2

1ère	15 pts
2ième	14 pts
3ième	13 pts
4ième	12 pts
5ième	11 pts
6ième	10 pts
7ième	9 pts
8ième	8 pts
9ième	7 pts
10ième	6 pts
11ième	5 pts
12ième	4 pts
13ième	3 pts
14ième	2 pts
15ième	1 pt



MAUVAISE MÉTEO "CLAUSE CHARETTE"



Intempéries / orages Sécurité / consignes

Advenant des conditions météo qui mettraient en danger la sécurité des athlètes, l'équipe de sécurité communiquera aux athlètes en course les consignes pour se mettre en lieu sûr le plus rapidement possible.

Temps intermédiaire / classement

Si l'activation de cette mesure de sécurité entraînant la fin de la course pour la journée, un classement sera établi en fonction des temps intermédiaires calculés pour chacune des équipes lors de leur passage aux différents points de contrôles identifiés.

Points de contrôle première étape :

- Cowboy
- Rivière-aux-rats
- Grand-Anse
- Mattawin

Points de contrôle deuxième étape :

- Quai fédéral Grande-Piles
- Portage Grand-Mère

Points de contrôle troisième étape :

- Espace Shawinigan (voie ferrée)
- Portage la Gabelle

Classement

Des chronométreurs seront présents à chacun des points de contrôle pour enregistrer les temps des équipes. En cas d'arrêt de la course pour des raisons de sécurité, les temps intermédiaires enregistrés aux points de contrôle serviront à établir le classement final de l'étape. Pour qu'un point de contrôle soit considéré valide en vue d'établir un classement d'étape, un minimum de 12 équipes devront l'avoir franchi avant que la course soit arrêtée. Si un point de contrôle a été franchi, mais par moins de 12 équipes le point de contrôle précédent servira de référence pour le classement de l'étape. Les équipes qui n'auraient pas été en mesure de franchir de façon sécuritaire un point de contrôle avant l'arrêt de la course, vont se voir attribuer le même temps que la dernière équipe dont le temps a été enregistré.

PARCOURS C2 / R9

LÉGENDE



Départ / Arrivée



Ravitaillement



Portage



Rapides

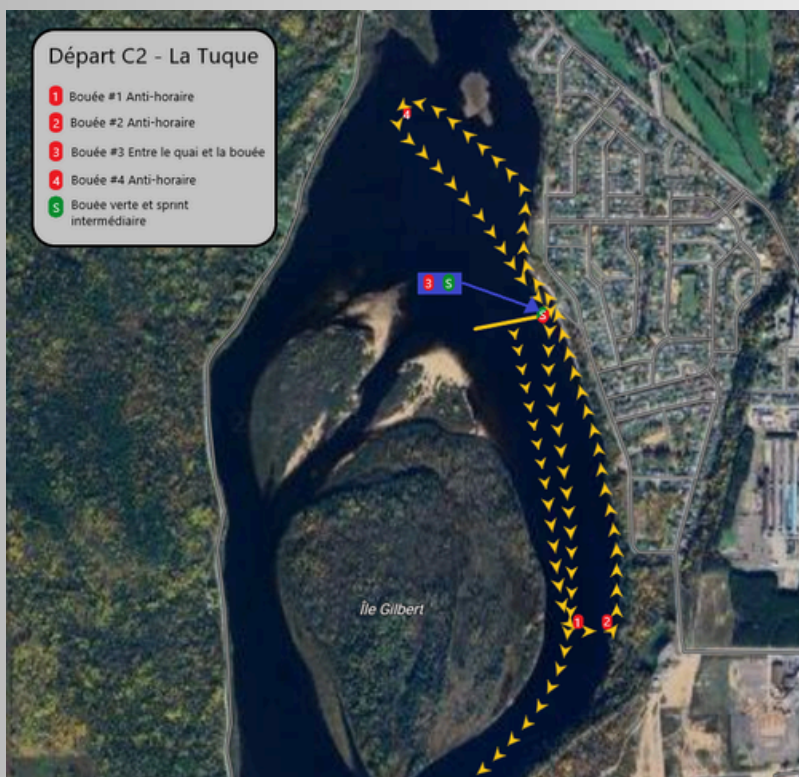


PARCOURS ÉTAPE 1

Présentée par

Produits Chimiques
Citadel
Quand la chimie opère!

C2



CONSULTER LE TRAJET - C2



CONSULTER LE TRAJET - R9



R9



PARCOURS ÉTAPE 1

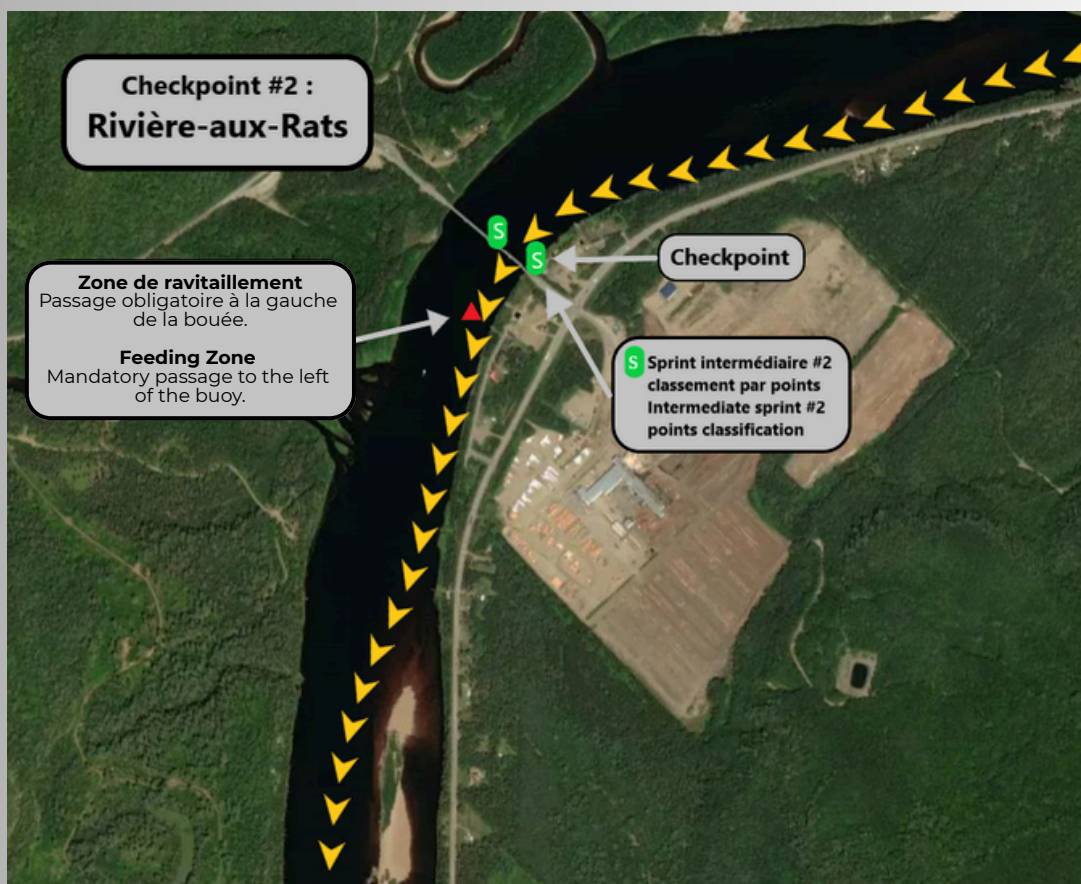
Présentée par

Produits Chimiques
Citadel
Quand la chimie opère!

C2/R9



C2

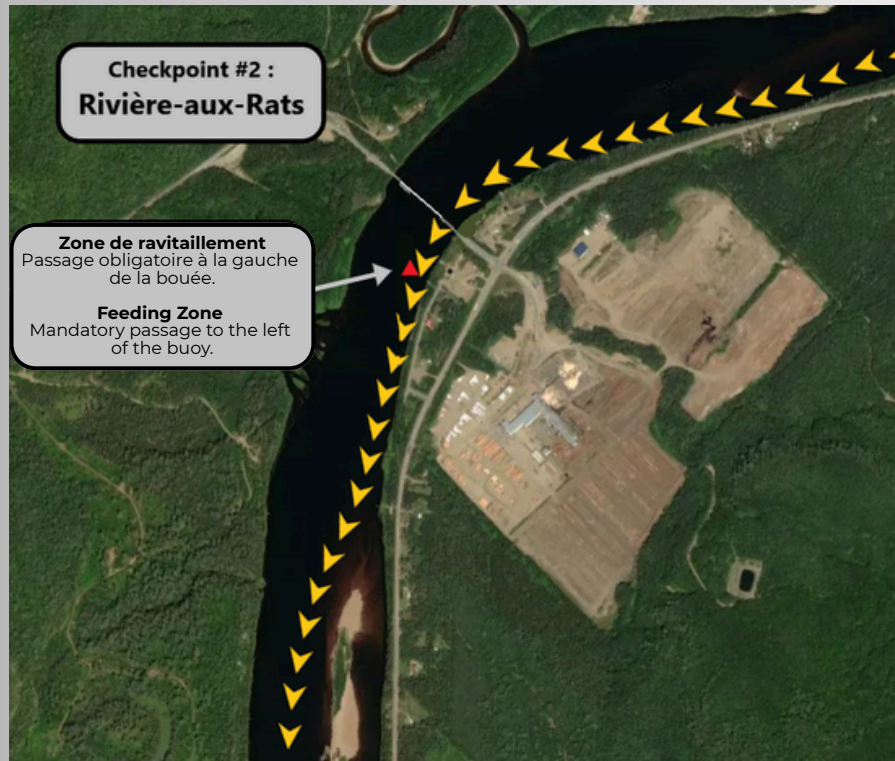


PARCOURS ÉTAPE 1

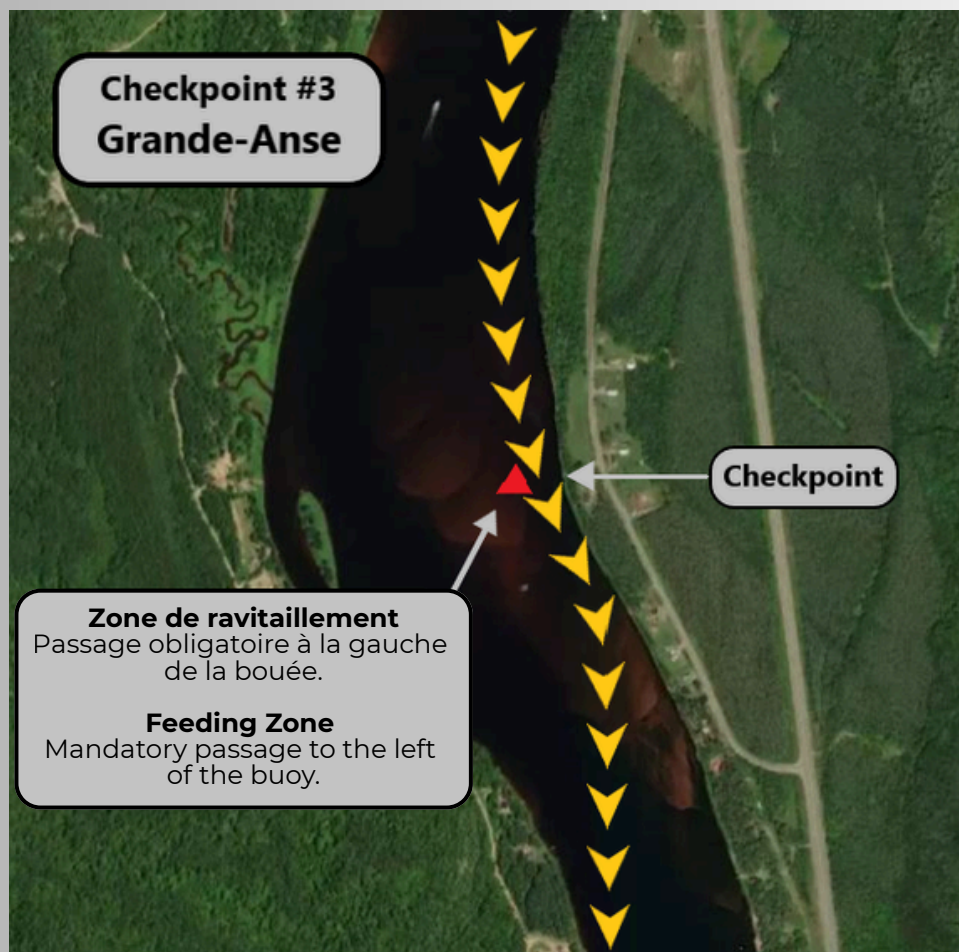
Présentée par

Produits Chimiques
Citadel
Quand la chimie opère!

R9



C2/R9

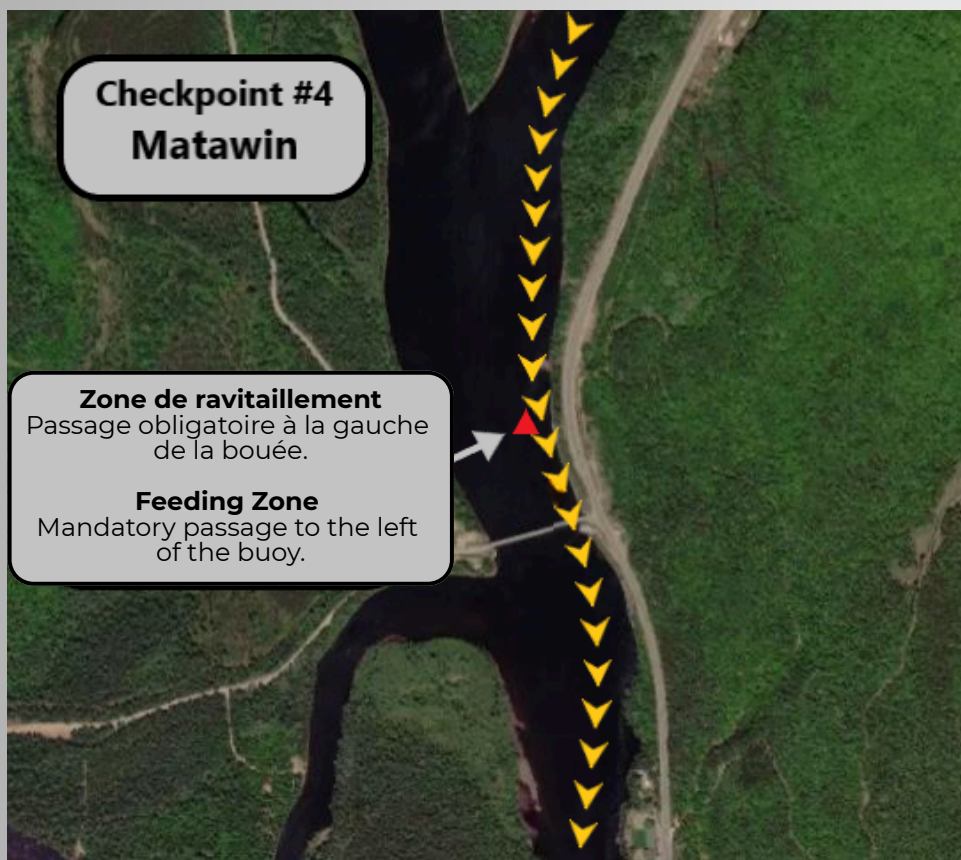


PARCOURS ÉTAPE 1

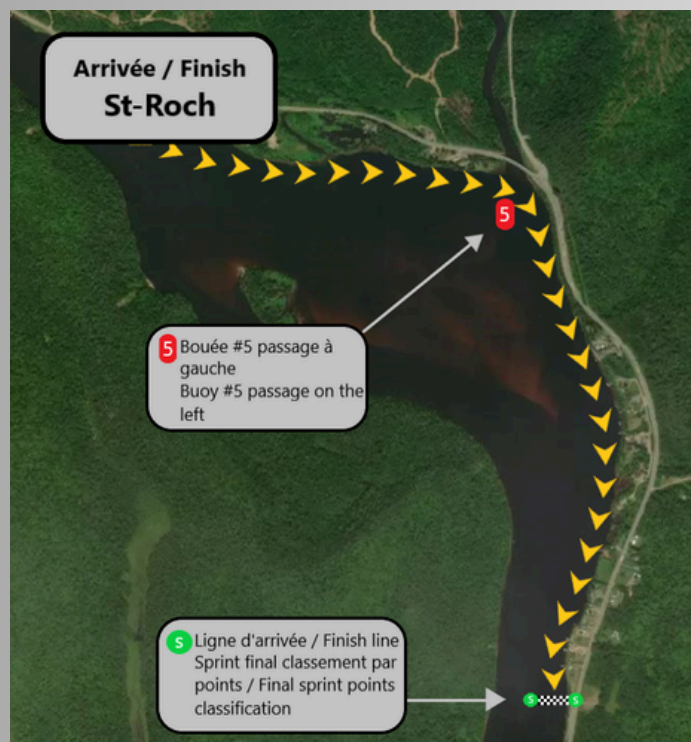
Présentée par

Produits Chimiques
Citadel
Quand la chimie opère!

C2/R9



C2



R9



PARCOURS ÉTAPE 2

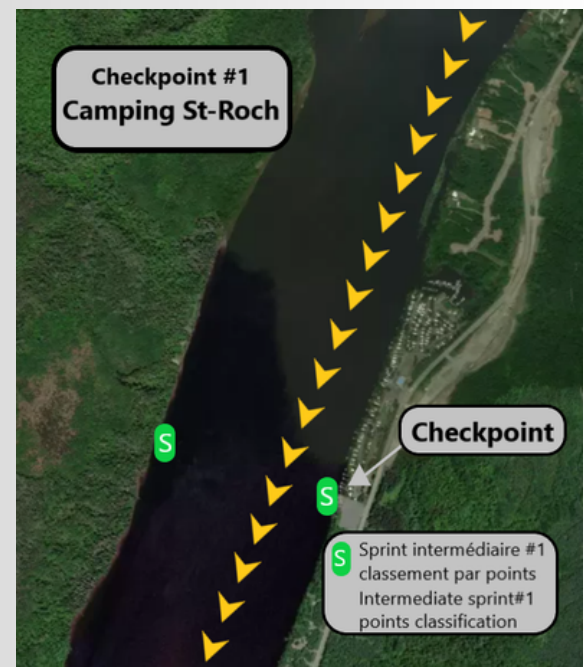
Présentée par
Paul G.



[CONSULTER LE TRAJET - C2](#)



St-Roch-de-Mékinac - Ligne de départ / Starting line



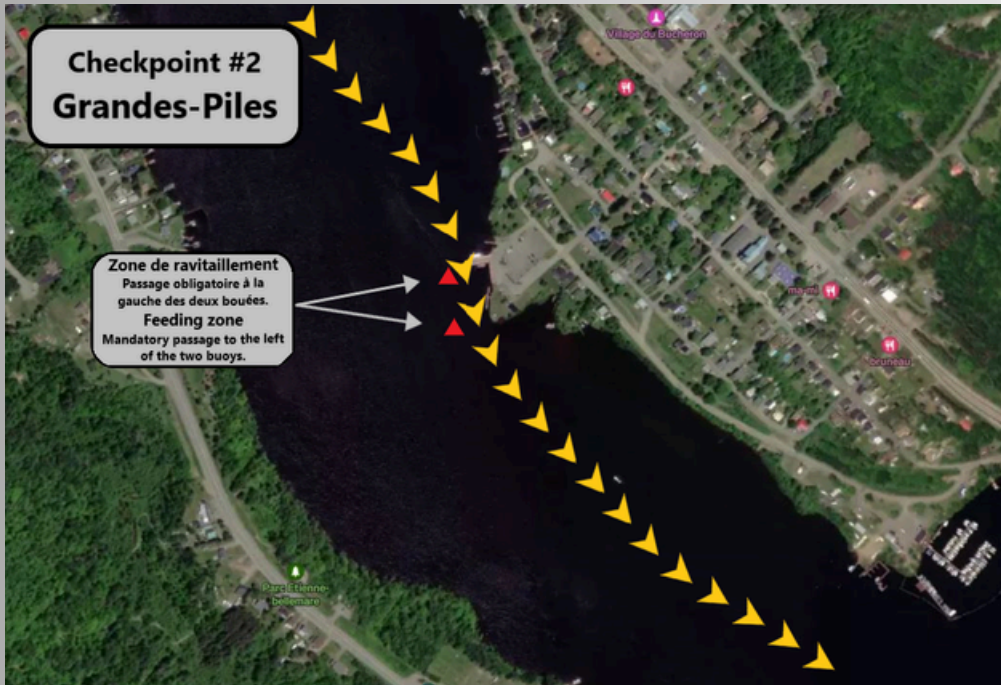
[CONSULTER LE TRAJET - R9](#)



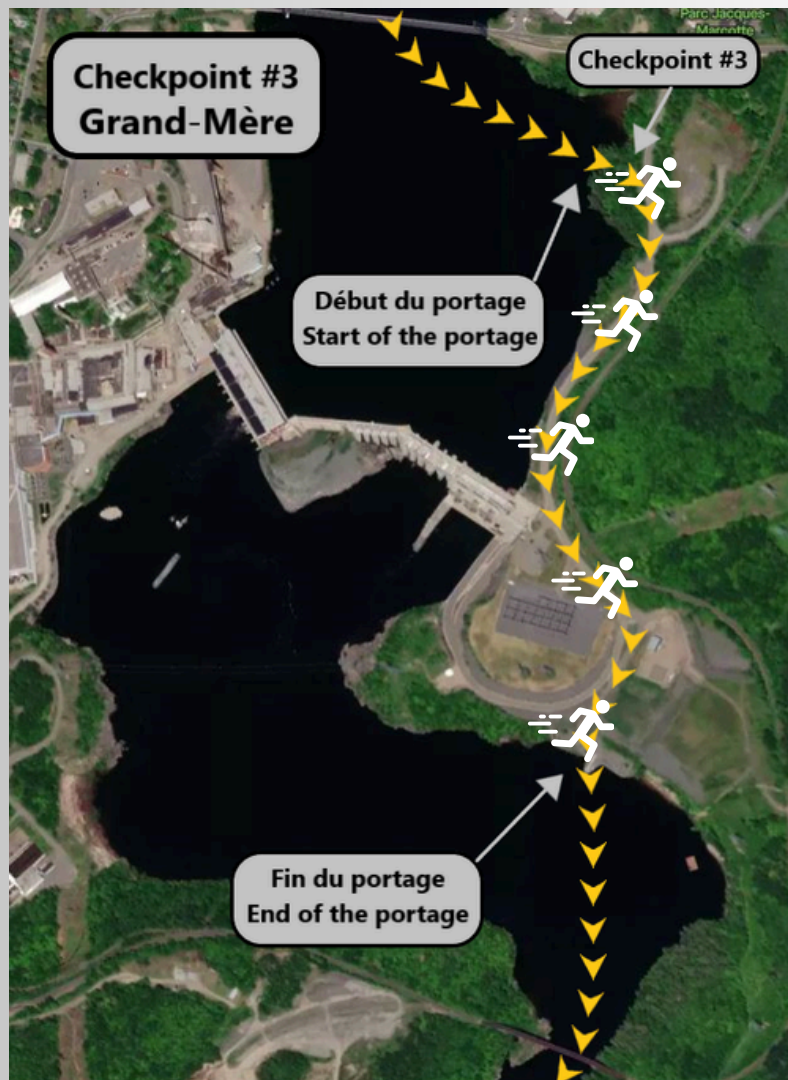
PARCOURS ÉTAPE 2

Présentée par
Paul G.

C2/R9



C2/R9



PARCOURS ÉTAPE 2

Présentée par
Paul G.

C2



R9



C2/R9



PARCOURS ÉTAPE 3

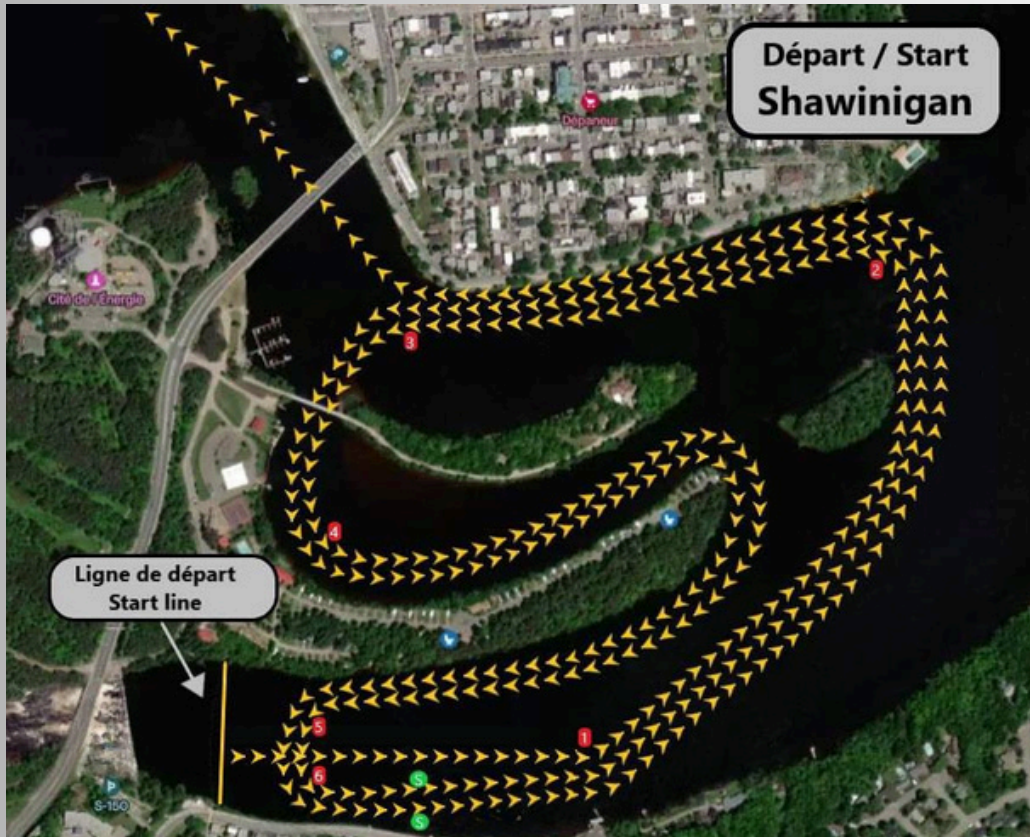
PORT DE LA VESTE DE SAUVETAGE OBLIGATOIRE



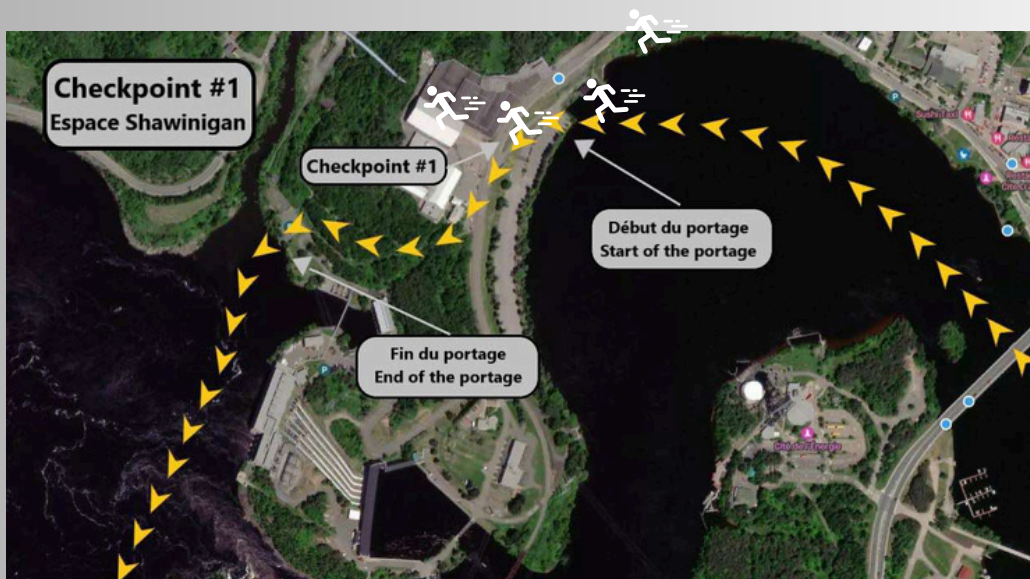
CONSULTER LE TRAJET - C2/R9



C2/R9



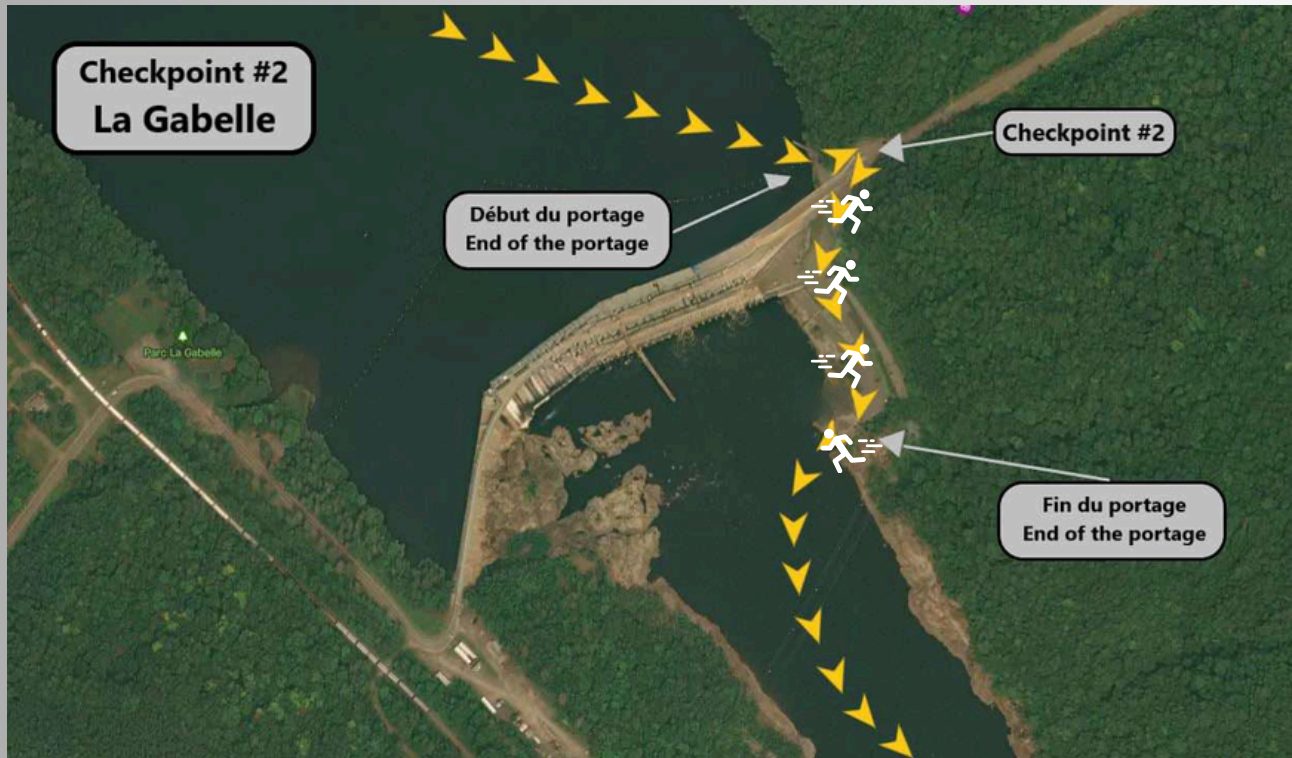
C2/R9



PARCOURS ÉTAPE 3

PORT DE LA VESTE DE SAUVETAGE OBLIGATOIRE POUR LES C2

C2/R9



C2/R9





NOTRE ÉQUIPE



MARTIN SAINT-LAURENT
PRÉSIDENT

THINA PHAM
COMMUNICATION



SHIRLEY TRUDEL
RELATIONS AUX AFFAIRES PUBLIQUES
ET COMMUNAUTAIRES

THIERRY DUFOUR
TRÉSORIER



DAVE PETIT
DIRECTEUR DE COURSE R9



NOTRE ÉQUIPE



CHRISTIAN CHARETTE
DIRECTEUR DE COURSE C2

LOUIS-SIMON PRUNEAU
LOGISTIQUE



MARTIN GERVAIS
VP AUX AFFAIRES LÉGALES

MATHIEU GÉLINAS
RESPONSABLE DES BÉNÉVOLES





NOUS CONTACTER



FACEBOOK
CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOTS
DE LA MAURICIE



WWW.CLASSIQUEDECANOTS.COM

info@classiquedecanots.com



819-537-9221
(téléphone)

BONNE COURSE !

